



Compagnie d'Arc de Montmorency

10 rue DEBERNY

95160 MONTMORENCY

N° agrément FFTA : 2595012

Les Archers de la Compagnie d'Arc de Montmorency ont le plaisir de vous inviter au

CONCOURS salle
2 x 18 mètres (12 cibles)
Les 7 et 8 novembre 2015
(Sélectif pour le championnat de France)

Lieu : Gymnase des Gallérands rue des haras 95160 MONTMORENCY

Horaires des tirs :

	Ouverture du greffe	Flèches d'échauffement*	Début des tirs
Samedi départ 1	8h00	8h25	9h00
Samedi départ 2	13h00	13h25	14h00
Dimanche départ 3	8h00	8h25	9h00
Dimanche départ 4	13h00	13h25	14h00

*suivies **immédiatement** des tirs comptés, **pas** de volées d'essais

Blasons : Arcs « classique » :

- Benjamins, minimes : blasons de 60 cm
- Cadets à super vétérans : blasons de 40 cm (possibilité de tir sur trispots si précisé lors de l'inscription)

Arcs « à poulies »

- cadets à super vétérans : trispots verticaux

Arcs « nus » :

- benjamins, minimes, cadets : blasons 60 cm
- Juniors à super vétérans : blasons 40 cm

Remise des prix : Dimanche vers 18h suivie d'un vin d'honneur

Aux 3 premiers de chaque catégorie reconnue par la fédération (classique, arc à poulie et bar-bow) et arc droit, hommes et femmes.

Aux 3 premières équipes de 4 tireurs non mixtes, arc classique, H & F (Les 3 meilleurs scores seront retenus)

Aux 3 premières équipes de 4 tireurs non mixtes, arc à poulies, H & F (Les 3 meilleurs scores seront retenus)

L'utilisation des flèches « carbone » est sous l'entière responsabilité du tireur

Le mandat et les résultats seront consultables et téléchargeables sur le site de la compagnie d'Arc de Montmorency : www.CieArcMontmorency.com et celui du CD95 <http://cd95tirarc.free.fr>

Attestation de licence avec photo, certificat médical et tenue blanche ou de compagnie obligatoires.

INSCRIPTIONS : Toutes catégories **8,50 €**

Chèques à l'ordre de :
Adressés à :

Compagnie d'Arc de Montmorency
Madame MAUGUIN Carole
18 rue des piquettes
95 580 MARGENCY
Tel : 06 14 23 39 19
E.mail : concours@ciearcmontmorency.com

Les réservations téléphoniques doivent être confirmées sous 72 heures par écrit et accompagnées du règlement.

Buffet et boissons à votre disposition tout au long de la compétition

